Le Gaulois du dimanche : supplément hebdomadaire littéraire et illustré



La Mode du Gaulois

(2 Novembre 1902)

Le boléro de fourrure conserve, en définitive, une vogue bien méritée. Nous reconnaîtrons ici que nul vêtement ne convient mieux à la silhouette féminine moderne, que cette courte et gracieuse petite veste qui dégage la taille en étoffant le buste sans alourdir en rien l'allure générale. En même temps rien de plus confortable, de plus sain, dirons-nous, pour la saison hivernale que cet enve-



Chapeau de feutre blanc enroulé de plumes. Corsage de guipure. Etole de fourrure.

loppement du buste préservant les refroidissements et protégeant la poitrine et le dos. Dans les grandes gelées peut-être le boléro semblerait-il insuffisant aux personnes très frileuses. Mais dans nos climats c'est une période qui n'est jamais de très longue durée, et, grâce à ce vêtement qui n'a pas le poids accablant des longs pardessus, l'on peut pendant plusieurs mois de l'année porter de la fourrure, l'un des ornements les plus seyants et les plus élégants que les femmes puissent adopter. Voici un boléro de dos de gris, cette fourrure si à la mode. Légèrement blousé devant, monté sur une ceinture de velours gris chargé de piqûres qui forme un étroit corselet, orné de très grandes manches droites très volumineuses dans toute leur hauteur, retenues au bras par un poignet d'hermine, ce boléro est extrêmement gracieux. Un col droit d'hermine le termine, sans que rien l'épaississe du haut. Ce vêtement est doublé de satin blanc. La fourrure du petit-gris est une telle folie, une telle passion en ce moment, on le demande avec un tel engouement que le prix en a doublé depuis le début de la saison. Par un de ces caprices dont la mode est coutumière, voilà une modeste fourrure, reléguée, jusqu'ici, au rôle de doublure, admise à lutter avec les plus riches toisons. Du moins, elle justifie son succès par un très joli ton, un pelage doux et soyeux, aussi par sa souplesse, supérieure à celle de la loutre, et comparable à une étoffe, ce qui est un réel avantage pour le façonner. Nos élégantes, en rentrant à Paris, se sont avisées que les longs manteaux, pratiques et bienfaisants pour les courses en voiture à la campagne, étaient bien incommodes dans les voies encombrées de la capitale. Et le boléro a retrouvé sa vogue menacée. Forcément, l'on revient au costume qui favorise le mieux les courses journalières. Avec les manches Louis XIV, les pèlerines Directoire, les chapeaux tels que les portait la duchesse de Berry à l'époque de la Restauration, les berthes, les pelisses 1830, les jupes ajustées en peplum grec, les cols Marceau, la coiffure second Empire, la toilette féminine jouit d'un électisme singulier. En effet, tout ce qui se rapproche, comme accessoires, de ces multiples époques, est admis à titre de garniture et d'ornement. La passementerie enrichit tout de son relief élégant. Mais c'est la belle passementerie de soie mate, non plus agrémentée de jais ou de clinquant. Cela devient un prétexte à certaines réparations d'un caractère très nouveau. Une étole, une pèlerine de fourrures semblent-elles écourtées, démodées, on les allongera par de longues pendeloques en passementerie d'une élégance toute moderne, posées sur de la dentelle blanche si c'est une étole, sur un volant de velours coupé en forme, de nuance assortie à la fourrure, si c'est une pèlerine ou un collet. Ce sont de ces arrangements qu'avec un peu de goût une femme de chambre adroite et bien dirigée peut exécuter. La fantaisie des façons, dans la fourrure, produit les plus jolis effets de mosaïque, qui donnent à une fourrure ordinaire un relief très élégant. Voici un petit paletot droit fait en pattes de vison. C'est-à-dire que l'on a réuni mille languettes de la largeur du petit doigt pour composer une nappe de fourrure dans laquelle on coupe, comme dans une étoffe, en observant le sens et les nuances. D'un ton fauve obscur, cette fourrure, qui n'a de prix que par le travail, compose un très joli vêtement, retenu sur la poitrine par de larges boutons de vieil argent repercé. Les manches, assez amples du bas, sont retenues par un poignet de zibeline. Un corps de zibeline ferme l'encolure. Manchon de zibeline. On peut, avec ce vêtement d'un prix modeste, utiliser une garniture de zibeline plus ou moins importante et lui donner du prix.

Robe de drap faite à volants ourlés de velours noir, même garniture au paletot vague retourné en capuchon. Toque de velours bordée d'une guirlande de roses blanches.

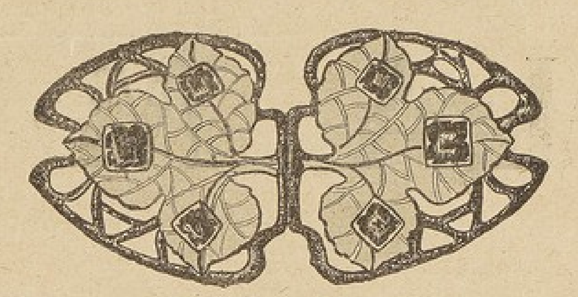


Robe de velours bois garnie de pattes de drap blanc. Etole de renard. Chapeau de feutre noir souple torsadé de taffetas blanc avec roses thé.



Costume de chasse. Veste blousée en peau de daim jaune avec poches de côté. Ceinture de cuir souple. Jupe unie. Bottes jaunes. Chapeau en feutre mou avec ailes de faisan.

Des berthes, pèlerines, fichus de toutes formes, de tous genres se posent sur tous les corsages et chemisettes. Pour le soir, pour le théâtre, c'est un accessoire qui transforme et rafraîchit une toilette. On y emploie tous



Boucle argent martelé feuille émail vert et cabochon émeraude.

les genres de dentelle. En particulier les dentelles épaisses. Ce genre d'ornement se porte ample, mais de préférence sans garnitures accessoires. C'est en montant la berthe d'Anne d'Autriche, de Ninon de Lenclos, des belles dames de la Place-Royale, au temps de la Ligue et des mazarinades. Les amples manches sont tout indiquées pour accompagner ce genre.

L'originalité de nos chapeaux est sans égale. Les formes sont d'une variété innombrable. Les tulles dont on se voile le visage ont mille combinaisons de réseaux et de dessins, qui arrivent à modifier l'ensemble de la physionomie. Il n'est nullement insignifiant de choisir tel ou tel. On sait qu'une ombre bien placée estompe doucement les traits. On fera donc bien d'étudier soigneusement l'effet des voilettes qui envelopperont toujours les bords du chapeau avant de couvrir la figure.

Mme Carette.

• Année. — 2e Semestre. N° 18. Le Numéro : 25 Centimes Mercredi 29 Octobre 1902

LE Mouvement Financier

REVUE HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS
France...	5 fr.	3 fr.
Étranger.	7 fr.	4 fr.

Les Abonnements partent du 1er de chaque mois

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE NOSNIBOR-PARIS

Téléphone 116-92

Paraissant le Mercredi

RENSEIGNEMENTS, RÉDACTION ET BUREAUX :

9, Rue Le Peletier, 9 PARIS

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS
France...	5 fr.	3 fr.
Étranger.	7 fr.	4 fr.

ON S'ABONNE :

1° sans frais dans tous les bureaux de poste;

2° en adressant à l'Administration du Journal le montant en mandats-poste ou en bons de poste.

Du numéro paru le 29 courant, nous détachons, comme d'habitude, quelques extraits.

Voici, en son entier, la Lettre-Causerie du début :

BOURSE — AFFAIRES
Placements

Paris, 28 octobre 1902.

Du travail des capitaux

« Je ne suis pas un pur théoricien, disais-je dans ma dernière chronique, et « ce qui me préoccupe, c'est moins de « signaler un danger que de fournir les « moyens de l'éviter. Si je me suis étendu « sur les périls que courent les capitaux « inactifs, ce n'était pas pour jeter une « inutile alarme dans l'esprit de mes lecteurs. M'adressant à leur raison, leur « parlant en homme pratique, j'ai à conclure pratiquement, et je leur dis : « Chacun, quelles que soient sa situation sociale et son éducation première, peut trouver des affaires appropriées à ses capitaux et à son tempérament. » Qu'on me permette de reprendre cette affirmation. J'ai dû, la semaine dernière, me borner à l'énoncer, sous peine de donner à ma chronique un développement inusité ; elle mérite une démonstration.

Je me suis élevé, en maintes circonstances, contre l'inertie du capitaliste qui, parce qu'il n'a pas été élevé dans les affaires, néglige de s'en occuper. Cela prouve, soit dit en passant, que notre système d'éducation est incomplet ; il orne l'esprit, ce qui est bien, mais il n'inculque à l'enfant, à l'adolescent, aucun des éléments susceptibles de l'aider à conserver et à consolider la fortune qui pourra lui échoir un jour. Non seulement il y a là une lacune, mais ce dédain des programmes d'enseignement pour les matérialités de l'existence se reproduit naturellement dans les idées du jeune capitaliste, et c'est ainsi que les affaires, qui devraient être la préoccupation de tous, restent, en fait, la spécialité de quelques-uns, qui y trouvent, de par cette supériorité, des profits d'autant plus faciles.

Le travail personnel

Ce monde de spécialistes comprend cependant, en dehors des financiers proprement dits, un certain nombre de membres des classes élevées qui, pour s'enrichir par le travail, n'en jouissent pas moins de la considération générale. Ouvrez l'annuaire des Sociétés par actions, vous retrouverez, dans les conseils d'administration de dix, vingt entreprises, les mêmes noms qui figurent aussi honorablement dans l'annuaire mondain que dans celui de la finance ou de l'industrie. Il en existe donc, et heureusement, des héritiers de la noblesse de robe ou d'épée, qui ne croient pas indigne d'eux de participer à la direction d'une Société industrielle, minière ou autre, et de joindre aux bénéfices qu'ils ont su s'assurer comme fondateurs et comme actionnaires de la première heure, les légitimes émoluments qui sont dus à leur travail personnel d'administrateurs. Ils ne sont donc pas aussi rares qu'on le pense généralement, ces hommes d'initiative et d'action qui ne craignent pas le maniement direct des affaires ; eh bien, ils sont encore trop peu nombreux, et il y a place à côté d'eux pour d'autres activités et d'autres initiatives. Voilà déjà ce que bien des capitalistes indolents auraient intérêt à comprendre. Mais, en tout état de cause, ce qu'il leur est interdit d'oublier, c'est qu'il n'y a plus aujourd'hui, et qu'à plus forte raison il n'y aura plus dans l'avenir, d'autres moyens de conserver au même niveau son revenu, que l'accroissement continuel, par une méthode ou une autre, de la fortune que l'on possède.

Le travail de l'argent

J'ai montré par des chiffres, dans mes précédentes chroniques, la décroissance graduelle, en principal et en intérêts, d'un capital immobilisé pendant une vingtaine d'années. Sur la Rente, la perte se serait élevée à 17 % en capital et 30 % en revenu ; sur un lot de valeurs choisies parmi les plus indiscutées, Banque de France, Crédit Foncier, Chemins de fer, la moins-value eût atteint 50 % en moyenne pour le capital, et 47 % pour le revenu. Le progrès, ou, si l'on aime mieux, l'évolution, qui, depuis un demi-siècle, transforme les conditions de production et de profits, a modifié également les conditions générales de formation de la richesse. Celui qui se borne, de nos jours, à économiser simplement une partie de ses revenus, est condamné à s'appauvrir. Celui qui demanderait à la seule accumulation des intérêts, gardés intacts, l'augmentation de son capital, ne vivrait probablement pas assez vieux pour le voir doubler, et comme, avec le temps, le loyer de l'argent aurait baissé de plus de moitié, il se trouverait finalement plus pauvre en revenus qu'au début. La théorie de la boule de neige a fait son temps ; elle fond au soleil du progrès et de l'évolution économique. Pour obtenir maintenant un accroissement de capital capable de compenser les effets de la réduction progressive du taux du revenu, il faut l'augmenter sans cesse d'apports nouveaux.

Le capitaliste est donc amené, par la logique et par le souci de l'avenir, à faire valoir une partie au moins de ses disponibilités par le travail ; non ce travail passif du simple actionnaire réduit à ses dividendes — nous avons vu où cela mène — mais le travail actif, fait d'initiative, du capital qui va au devant des affaires, contribue à leur développement et reçoit la légitime rémunération de services financiers ou intellectuels. Telle est, aujourd'hui, la formule de la formation de la richesse. L'épargne, sans le travail, n'est qu'un vain mot.

Les deux voies

Mais où sont ces affaires fécondes, ces opérations fructueuses ? Ici je demande à parler net.

Il y a deux voies. La première, je le reconnais, est plus facile à indiquer qu'à suivre. De quoi sont faits les bénéfices qui enrichissent, parfois si rapidement, les hommes d'initiative, intermédiaires ou capitalistes, que l'on trouve à l'origine des affaires nouvelles ? Ils proviennent — et je n'apprendrai rien à mes lecteurs en rappelant ces faits — des avantages qu'ils s'attribuent en qualité de promoteurs ou de fondateurs d'entreprises. Ces avantages leur sont dus à juste titre. Ayant discerné, étudié ou aidé à l'étude d'une affaire ; ayant avancé les sommes nécessaires aux travaux ou aux expériences de spécialistes, ingénieurs, experts, etc. ; ayant en certains cas été appelés à donner leur avis compétent sur l'avenir de l'entreprise ; ayant d'autres fois apporté des droits de nature à augmenter la valeur de l'actif ou à prolonger l'existence d'une Société à créer, il est juste qu'il soient rémunérés des services rendus, puisque par cet ensemble de travaux, d'études ou d'avances de fonds, ils ont donné la vie à l'affaire. Or, cette rémunération peut atteindre des proportions considérables, en égard aux sommes engagées. Il y a des exemples topiques d'affaires qui ont littéralement enrichi leurs fondateurs, comme le Bec Auer, les Freins Westinghouse, les Chaudières Belleville et tant d'autres ; ce sont là, certainement, des exceptions. Mais ce qui n'est pas une exception, ce qui, peut-être, est au-dessous de la règle générale, c'est un bénéfice égal à la mise de fonds initiale. Dans la plupart des cas, les syndicats, les comités d'études qui ont présidé à la constitution d'une Société reçoivent en espèces ou en titres le double au moins du capital formé entre leurs membres, et ces avantages n'ont rien d'excessif.

Autre issue

Mais, je le répète, cette voie n'est ouverte qu'à un nombre restreint de capitalistes. Les autres, s'ils veulent échapper aux dangers de l'immobilité, doivent forcément orienter leurs efforts vers un travail de remaniements raisonnés et incessants de leurs portefeuilles ; et c'est alors que leur apparaissent, comme des tentations toutes naturelles, les opérations d'achats et ventes au comptant, exclusives de toute idée de jeu, venant offrir à leurs disponibilités un emploi sans cesse renouvelé, laissant entrevoir la perspective de bénéfices importants formés par la répétition des profits laissés par chaque opération. Mais j'ai expliqué, dans mes dernières causeries, combien de difficultés s'amoncellent alors devant le capitaliste isolé. Sans l'expérience et l'assiduité d'un professionnel, sans des sommes relativement considérables permettant la division des risques, sans certaines autres conditions particulières sur lesquelles je n'ai pas à revenir, on s'expose à marcher d'illusions en déceptions.

Essai de solution

Dans les deux voies que je viens de tracer il y a cependant du bon et du vrai. Il s'agit seulement d'en tirer le possible. Et c'est en y songeant que peu à peu j'ai donné corps au projet d'un groupement de capitaux, d'un syndicat d'opérations au comptant, exclusif de toute idée de jeu de Bourse, appelé à mettre en pratique, au profit des adhérents, tout ce qu'il peut y avoir effectivement de bon, de vrai et de possible dans des deux systèmes dont je viens de tracer les grandes lignes. Ce groupement est né, je compte bien qu'il grandira, et j'invite tous ceux de mes lecteurs que ces questions intéressent, à en faire partie, ou tout au moins à me demander les explications complémentaires qui, peut-être, les amèneront à donner leur adhésion. Je crois pouvoir promettre que l'œuvre que nous commençons sera instructive ; mais j'espère tout aussi fermement qu'elle sera fructueuse pour tous ceux qui y entreront.

G. R.

P. S. — L'assemblée des actionnaires de la Compagnie des *Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques* va être convoquée dans peu de jours. Malgré une année généralement défavorabe aux affaires métallurgiques, ainsi que le constatent les rapports de la plupart des meilleures Sociétés qui viennent de tenir leurs assemblées, on assure que les actionnaires des *Moteurs à Gaz* auront à statuer sur la distribution d'un dividende de 10 fr., c'est-à-dire égal à celui de l'année dernière.

Ce résultat serait déjà on ne peut plus satisfaisant. Mais ce qui offrira, à mon sens, beaucoup plus d'intérêt que la question du dividende, c'est l'exposé qui sera probablement fait de projets appelés à améliorer considérablement l'entreprise. L'abaissement certain, dans un délai plus ou moins rapproché, du prix du gaz à Paris, et l'extension prise par les affaires en moteurs Diesel, sont la base inspiratrice de ces projets. On me permettra de ne pas insister ; nous y reviendrons le moment venu.

D'ici là, j'engage vivement les porteurs d'actions *Moteurs à Gaz* à conserver, à augmenter au besoin le nombre de titres qu'ils possèdent ; je conseille également à ceux de mes lecteurs qui ne sont pas encore entrés dans la valeur, d'y consacrer leurs disponibilités. Les hauts cours prédits ici depuis longtemps seront atteints.

Les valeurs espagnoles sont toujours les plus mouvementées du marché. Mes prévisions se sont confirmées. J'ai dit qu'on avait été trop vite sur l'*Extérieure*, et beaucoup trop vite sur les *Chemins espagnols*. Aujourd'hui qu'une réaction a eu lieu, je crois toujours que la hausse de l'Extérieure est chose logique et méritée, vu la fixité de son coupon en or, mais que sur les Chemins espagnols, il serait dangereux d'aller plus loin. L'amélioration du change se fera, mais pas à pas, et non sans une lutte très vive à l'intérieur de la part d'une grande partie de la population qui, vivant de l'exportation des produits, tire avantage de la cherté du change. Les cours actuels escomptent suffisamment tout ce qui est obtenable dans un avenir prochain.

On m'interroge encore sur le *Boléo*, dont les alternatives de hausse ou de baisse échappent à toute compréhension. Je ne puis que me ranger aux réflexions que fait le *Globe* à ce sujet : « Il semble, dit mon confrère, qu'une sorte de pompe aspirante et foulante fontionne périodiquement. Les périodes de baisse sont utilisées pour l'aspiration des titres, qui sont ensuite refoulées, mais en forte hausse, dans le public, à la faveur de quelque heureuse nouvelle ou d'une augmentation soudaine de la production. Le dernier coup de pompe a été trop énergique, il a épuisé la clientèle.

« Les acheteurs de l'action *Boléo*, quelque avantageux que puissent paraître ses cours, se font de plus en plus rares, et c'est ce qui explique qu'une offre de cinq ou six titres se produisant sur le marché provoque une baisse assez considérable.

« A quel taux doit se capitaliser une valeur qui peut passer de 3.200 à 1.000 fr. sans que le moindre renseignement ait été donné aux actionnaires sur les circonstances qui ont amené cet effondrement ? A notre avis, même si la production de la mine était de beaucoup augmentée, même si le dividende était doublé, il faudrait s'écarter de cette valeur dangereuse, dont les fluctuations ne servent que les intérêts d'un groupe financier trop bien informé, au détriment des petits porteurs qui ne sont pas informés du tout. »

« Une valeur qu'il faut vendre au plus tôt « et sans hésitation, disais-je à cette place le « 15 octobre dernier, c'est la *Cape Copper*, qui « est encore aux environs de 90 fr. »

La Cape Copper fait aujourd'hui 75 fr. 50 ; elle est peut-être appelée à fléchir encore.

Calstock commence à justifier mes prévisions. La voici à 43 fr. Vu les hauts cours de l'étain et les qualités remarquables de l'affaire, la marge à la hausse est certainement très étendue.

Le Dernier Exercice de « l'Union des Gaz »

Dans notre précédent numéro,

nous avons publié, *in extenso*, le rapport du Conseil d'administration de cette Société, sur les résultats de l'exercice clos le 30 juin 1902 et dont il a été rendu compte à l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 octobre courant Nos lecteurs ont donc pu étudier eux-mêmes ce document dont l'importance n'a pu leur échapper, non plus, du reste, que sa franche clarté et sa rigoureuse précision. Ces qualités se retrouvent dans les rapports antérieurs de la Compagnie, et si nous consacrons cet article à celui qui vient d'être présenté aux actionnaires, c'est qu'il est plus intéressant encore que les précédents, et, en outre, que le distingué président de la Société, M. Salanson, à fait à l'assemblée des déclarations qu'il convient, à notre sens, de porter à la connaissance de tous les porteurs de titres de l'Union des Gaz, obligataires comme actionnaires.

Ces déclarations sont les commentaires les plus autorisés qui puissent être faits du rapport du conseil d'administration. Ils sont la suite en quelque sorte naturelle de ce rapport, et il est tout indiqué que nous les reproduisions dans ce journal.

Après la lecture

des rapports du conseil d'administration et des commissaires des comptes, M. Salanson s'est levé et, avant de donner la parole à ceux des actionnaires, qui désiraient la prendre, il a tenu à fournir lui-même à l'assemblée quelques explications dont nous résumons la substance.

On a vu que les bénéfices de 1901-1902 se sont élevés à 2.315.255 fr. 47, alors que ceux de 1900-1901 avaient atteint 3.294.727 fr. 57, et l'on sait que le dividende a été fixé à 50 fr. au lieu de 60 fr., distribués pour l'exercice précédent. Pour sensible qu'elle soit, cette diminution des bénéfices nets résulte de causes diverses mais passagères, et qui n'entament en rien la solidité si fortement assise de cette Société. Il ne dépendait pas de celle-ci de prévenir les événements défavorables qui ont contribué à l'amoindrissement des bénéfices ; elle n'a pu que prendre toutes les dispositions et toutes les mesures de nature à en atténuer les conséquences et surtout la durée. Un grand nombre d'industries ont été et sont encore en souffrance, et comme la prospérité de l'industrie du gaz est subordonnée, dans une large mesure, à l'activité générale, elle n'a pu échapper, et l'Union du Gaz avec elle, à cet état de crise dont l'existence n'est que trop manifeste.

La mévente des cokes

est la cause principale de la réduction des bénéfices. L'hiver dernier a été excessivement doux et, par suite, le prix du coke a notablement baissé, puisque, dans certaines usines, il est descendu à près de 9 fr. au-dessous du prix auquel la tonne se payait l'hiver précédent. De ce chef, la perte a été de 870.000 fr., et si l'on y ajoute celle résultant de la vente des sous-produits, tels que goudrons, eaux minérales, etc., etc., on constate que les sous-produits ont donné une recette inférieure de 900.000 francs, en chiffre rond, à celle réalisée pendant l'exercice 1900-1901.

L'abaissement du prix de gaz auquel la Compagnie a été amenée dans certaines villes, à la suite de conventions spéciales avec les municipalités, a déterminé une augmentation de la consommation, mais, en même temps, une diminution d'environ 200.000 francs dans les recettes. C'est là un fait en quelque sorte normal et qui disparaîtra progressivement, la réduction d'un tarif étant habituellement signalée d'abord par une réduction de recettes qui s'efface peu à peu devant l'accroissement de la consommation, et se change bientôt en une plus-value d'autant plus forte. Les actionnaires n'ont donc aucune inquiétude à concevoir de cet abaissement momentané, non plus que de la mévente du coke, qui n'est qu'un simple incident de la vie économique et industrielle.

Une autre cause,

également passagère, qui a participé à la diminution des bénéfices, c'est la grève qui s'est déclarée en Italie. Grève particulièrement grave, par cette raison qu'elle n'a pas éclaté dans une ville seulement, mais dans toutes les villes de l'Italie où la Compagnie possède des usines. Le président du conseil a rendu compte à l'assemblée du voyage que le représentant de la Société a dû faire en Italie à cette occasion ; il l'a longuement entretenue, et avec une incontestable autorité, du mouvement socialiste transalpinet des diverses phases de la grève des ouvriers de la Compagnie, qui a pu être enrayée au bout de quelque temps. Sans méconnaître la force de l'organisation syndicale ouvrière en Italie, le président a déclaré que ses collègues et lui avaient, de ce côté, pleine confiance dans l'avenir.

A la question que lui posait ensuite un actionnaire de savoir si la Compagnie avait eu à lutter contre l'électricité, M. Salanson a répondu qu'elle avait toujours lutté contre elle, notamment à Milan, mais qu'elle ne lui avait jamais causé de graves préoccupations. Il a ajouté, pour donner satisfaction au même actionnaire constatant que le gaz et l'électricité peuvent marcher conjointement sans se faire concurrence, que les statuts de l'Union des Gaz ont été modifiés, afin de lui permettre de faire de l'électricité, qu'elle en a déjà fait un peu, et que, lorsqu'il faudra en faire, elle en fera, les actionnaires peuvent être tranquilles sur ce point.

C'est sur cette assurance que la discussion a été close ; les trois résolutions proposées par le conseil d'administration, et dont la première approuve les comptes de 1901-1902 et la fixation du dividende y afférent à 50 francs, ont été approuvées ensuite à l'unanimité, et la séance a été levée aussitôt.

La situation financière

de la Société reste excellente, ainsi qu'en témoigne une inspection même rapide du bilan arrêté au 30 juin 1902. L'actif immédiatement réalisable se chiffre par 4.583.207 fr. 94, et le passif immédiatement exigible à 1.748.125 fr. 45 seulement. Il y a donc un excédent d'actif de 2.835.082 fr. 49. D'autre part, les réserves sont loin d'être négligées, puisque leur ensemble figure au passif du même bilan pour la somme de 6.333.107 fr. 54. En outre, le reliquat du solde créditeur du compte de profits et pertes de 1901-1902, après prélèvement du dividende de 50 francs, a été reporté à nouveau à titre de provision éventuelle pour les exercices futurs ; il s'agit d'une somme de 598.122 fr. 80. Enfin, les amortissements fonctionnent toujours largement ; c'est ainsi que le compte d'établissement a été ramené de 53.132.926 fr. 67 à 43.847.752 fr. 98 au moyen d'amortissements provenant de sources différentes, et s'élevant ensemble à 11.490.042 fr. 35.

Ces chiffres mettent à nu la politique financière de la Société ; ils font toucher du doigt la prudence et l'habileté expérimentée qui président à la gestion de cette entreprise dont le long passé constitue, en sa faveur, un plaidoyer d'une rare éloquence. Si jamais l'on a pu dire d'une Société que son passé répond à son avenir, c'est bien de l'Union des Gaz, et encore ce n'est pas seulement le passé mais aussi le présent qui lui promettent un bel avenir. La diminution de dix francs subie par le dividende ne doit donc causer aucun tourment aux actionnaires ; ils doivent y relever, au contraire, une nouvelle démonstration de la vitalité de la Société et la résolution nettement arrêtée du conseil de ne pas s'écarter des règles de leur prévoyante gestion financière. Quant aux obligataires, ce rapport et les déclarations du président du conseil doivent le conduire naturellement à une autre constatation : c'est que leurs intérêts ne pouvaient être placés en plus sûrs et meilleures mains.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — V. Simart, imprimeur. *Le Gérant :* Ch. MOINE.

SIXIÈME ANNÉE. — N° 276. 1er-2 NOVEMBRE 1902.

Le Gaulois du Dimanche

Directeur : ARTHUR MEYER

Supplément Hebdomadaire Littéraire et Illustré

ABONNEMENTS avec le numéro du Samedi
PARIS ET DÉPARTEMENTS
Un An........................ 10 fr.
2, rue Drouot, PARIS

LA MAISON ROYALE DE PORTUGAL



LES

Portugais en France

Les relations — politiques, sociales, commerciales — entre la France et le Portugal datent de très loin. Déjà au XIe siècle nous voyons deux princes français, deux cousins, Henri de Bourgogne et Raymond de Bourgogne, passer en Espagne et y jouer un rôle considérable. Henri de Bourgogne épousa Teresa, fille naturelle d'Alfonso VI, et devint comte de Portugal et le chef d'une dynastie royale de ce pays. A la suite d'Henri de Bourgogne, nombre d'aventuriers s'expatrièrent et s'établirent dans des localités qui reçurent un nom destiné à perpétuer le souvenir de leur pays d'origine.

Les croisades donnèrent un nouvel essor aux relations entre les deux pays. Vers le milieu du XIIe siècle, une flotte française de soixante-dix navires avait abordé près du port de Gaia et mouillé dans le Douro. En 1191, les soixante-trois navires anglo-normands qui devaient se joindre aux galères de Marseille, frétées par Richard Cœur-de-Lion, s'arrêtèrent sur les côtes de Portugal. Il est donc établi que, dès le XIIe siècle, ce pays était un lieu de relâche dans ces grandes traversées. Tous les navires qui transportaient les croisés aquitains, bretons, angevins et normands, faisaient escale dans un port portugais. Quelque temps après, les Cisterciens français arrivaient à Lisbonne et y fondaient une maison de leur ordre, qui devait rapidement se répandre en Portugal.

En 1212, nous voyons l'infant D. Fernando quitter le Portugal et se réfugier en France. Après lui, d'autres princes portugais vinrent également en France.

Au temps de la Chevalerie, plusieurs Portugais entreprirent le même voyage et se distinguèrent dans divers tournois. En 1414, trois chevaliers de Portugal, à l'occasion de l'arrivée à Paris d'une ambassade anglaise chargée de négocier un traité, demandèrent le combat contre trois Français. Trois Gascons relevèrent le défi ; la chronique de l'époque a conservé les noms de ces six combattants. Le combat eut lieu à Saint-Ouen, en présence du Roi, et se termina à l'honneur des Français. « Et il fut dit que tous avoient très vaillamment fait, encore que les Français en eussent tout l'honneur, et pour ceste cause furent menez en forme de triomphe par la ville de Paris au son des trompettes et aux acclamations et louanges de tout le peuple. » Il y eut, dans la même année, plusieurs autres combats entre chevaliers portugais et chevaliers français. Cette ardeur chevaleresque prit de telles proportions que D. João Ier invitait plusieurs chevaliers français à un tournoi à Lisbonne.

En 1452, Alfonso V accordait des privilèges aux Français, et, à partir de cette époque, les relations entre les rois de France et ceux de Portugal s'établissaient avec plus de consistance, et un grand nombre de Portugais venaient à Paris, soit pour y faire un séjour plus ou moins long, soit pour s'y fixer définitivement. De même, beaucoup de Français se rendaient en Portugal. En 1622, s'établit à Lisbonne une confrérie de Saint-Louis des Français et s'éleva une église sous le même vocable. A côté, se trouvait la maison des capucins français, qui envoyait des missionnaires au Brésil à l'aide d'un secours du roi D. João V. Un peu plus tard, on fondait, à Lisbonne, un hôpital maritime français.

***

L'introduction de la nicotine en Europe par l'entremise de Jean Nicot, sieur de Villemain, ambassadeur de Charles IX près le roi D. Sebastião, introduction secondée par François de Lorraine, grand prieur de France, l'hôte de Nicot à Lisbonne vers 1560, développa encore davantage les rapports qui existaient entre le Portugal et la France.

Au XVIIe siècle, la colonie portugaise de Paris était déjà assez nombreuse et plusieurs de ses membres étaient très connus parmi la société parisienne.

En dehors de Paris et des environs de la capitale, d'autres villes de France attiraient également les Portugais, notamment Bordeaux, Nantes, etc. Il faut ajouter ici qu'un grand nombre de ces Portugais se sont fondus dans la société française, soit par des mariages avec des Françaises, soit par naturalisation directe et leurs arrière-petits-fils se souviennent à peine actuellement de leur origine portugaise. Le même fait s'est produit, du reste, et continue à se produire pour toutes les autres colonies étrangères installées depuis des siècles ou récemment fondées en France.

Les colonies portugaises de Paris et des autres villes de France donnaient tous les ans un contingent relativement considérable consacré aux lettres, aux sciences et aux arts. A ces Portugais de France, il faut ajouter la jeunesse studieuse qui venait tous les ans de Portugal pour étudier en France. Et il y eut beaucoup de Portugais qui se distinguèrent, qui ont même acquis une certaine célébrité en France, soit comme médecins, soit comme littérateurs ou comme astronomes, physiciens, peintres ou sculpteurs. De ces membres, élite de l'esprit humain, les uns appartenaient à cette catégorie de Portugais naturalisés Français, les autres restèrent en France tout en gardant leur nationalité, d'autres encore préférèrent rentrer dans leur pays pour y répandre les connaissances qu'ils avaient acquises en France. L'histoire du progrès scientifique, littéraire et artistique à travers l'Europe enregistre avec éloges les noms des savants et des artistes de ces trois catégories de Portugais.

***

La colonie portugaise de Paris est-elle nombreuse de nos jours? Les temps ont changé depuis la première installation des Portugais en France, car, autant la colonie portugaise faisait parler d'elle à l'époque où commençaient à s'établir des relations entre le Portugal et la France et dans la suite, autant elle s'enveloppe de silence aujourd'hui. Il y a beaucoup de Parisiens qui ne soupçonnaient même pas l'existence d'une importante colonie portugaise parmi nous.

Il vient certainement tous les ans beaucoup de Portugais à Paris ; un grand nombre de familles y passent régulièrement plusieurs jours ou des semaines entières. Ces Portugais sont connus : ce sont les clients assidus des hôtels parisiens. Mais de familles portugaises fixées à Paris à demeure? Il a fallu que le roi Dom Carlos vînt à Paris pour que le public français s'aperçût de son erreur. En effet, le jour de l'arrivée de Sa Majesté, l'immense hall de la gare du quai d'Orsay retentissait des échos de la langue de Camoëns. Le registre déposé à l'hôtel Bristol se couvre tous les jours de noms se terminant en *A*. C'est ainsi que les Portugais de Paris excitèrent, plus encore qu'en 1895, lors du premier voyage du roi Carlos en France, la curiosités des journalistes qui vont partout, veulent savoir tout, et qui ont fini par découvrir que dans le département de la Seine il existe un millier de Portugais dont cinq cents environ à Paris. Il est vrai qu'un millier de sujets de Dom Carlos, parmi les 250.000 étrangers qui vivent dans le département de la Seine, forme une quantité négligeable à côté des ressortissants d'autres pays ayant la même population que le Portugal, ou à peu près, et qui se chiffrent par milliers ; mais les Portugais de Paris répondent avec raison que le nombre ne fait pas la qualité et que les familles portugaises vivant à Paris forment une société *select*. Nous n'avons qu'à citer au hasard quelques noms pour montrer toute la justesse de cette observation.

***

Nous commencerons, bien entendu, par les personnalités officielles de la colonie portugaise.

Son Excellence Thomas de Souza-Roza, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Portugal à Paris. Colonel de cavalerie, ancien aide de camp du roi Dom Luiz. Nommé le 8 mars 1883 gouverneur de la colonie portugaise de Macau et en même temps accrédité comme ministre plénipotentiaire en Chine, au Japon et au Siam. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1886. Par décret du 28 avril 1887, il fut envoyé en mission spéciale à Pékin pour conclure un traité avec le Céleste-Empire. Par décret du 5 juin 1888, il fut nommé

L'AUTEUR ET LES INTERPRÈTES DE « LA CHATELAINE »



M. Guitry. M. Capus. Madame Jane Hading. M. Tarride. M. Boisselot.

LE

Festival des Désespérés

(CONTE INÉDIT)

(Adapté d'une légende américaine)

Un célibataire excentrique, détestant la vie mais aimant les hommes, avait réservé dans son testament une somme considérable à l'organisation d'un banquet ; la fête devait avoir lieu le jour des Morts qui suivrait son décès, et les exécuteurs étaient tenus d'y réunir les dix êtres les plus malheureux de la cité, ceux dont les misères incurables accuseraient véhémentement la cruelle machinerie de l'univers.

Cet office funèbre et gastronomique fut donné dans une salle dont la décoration imposait l'idée de la mort dominant la vie ; les torches illuminaient la ténèbre des tentures, les guirlandes de saules-pleureurs et le suaire de soie brodé de larmes qui servait de nappe ; des urnes funéraires, le vin se versait dans des coupes semblables à celles où les pleureuses antiques recueillaient l'eau de leurs yeux. Au bout de la table, un sombre et squelettique compagnon, qui était peut-être le Testateur, tenait entre ses mains une couronne de cyprès destinée au front du plus digne, c'est-à-dire du plus douloureux.

Le premier convive déclara qu'il souffrait, à l'état de veille et de sommeil, d'un malaise dû à un cauchemar des poumons qui correspondait à une lésion de l'esprit ; le moindre contact atteignant son épiderme lui fripait les viscères et lui rayait les méninges ; la poignée de main d'un ami le torturait. Ses souffrances lui méritaient, dit-il, le prix du malheur, sans même que l'on écoutât ses voisins.

— Mon martyre est plus amer, exposa le deuxième convive. Quelque invisible démon transforme devant mes regards tous les objets. Les roses aux mains des femmes deviennent des glaives brandis par des bourreaux menaçants ; mes filles, aux yeux ivres de tendress, m'apparaissent des louves dévorantes ; des dragons de feu bondissent sur moi si je contemple un coucher de soleil ; les bosquets édéniques du printemps lancent sur moi des reptiles. Ah ! donnez-moi ce diadème des infortunés ; peut-être il exorcisera ces mirages scélérats et maudits !

... Mais son voisin de table s'était déjà levé ; il avait reçu de Dieu une haute mission d'instruire l'humanité ; il savait les secrets qui mettraient fin au mal et qui tariraient la source des mensonges et qui imprégneraient de bonheur l'essence de la vertu et qui anéantiraient à jamais la possibilité de la guerre ; hélas !... les mots, le verbe, la parole lui échappaient quand il ouvrait la bouche ; sa mémoire s'emplissait de nuit soudaine ; il était un foyer privé de la faculté de se répandre, et on le vit remplir incessamment sa coupe et boire pour éteindre un incendie qui le consumait au lieu d'éclairer les hommes.

Le suivant gardait tout juste assez de connaissance pour comprendre le vide désert de son cerveau semblable à un abîme desséché, et discerner que la nature abhorre les stériles néants ; aussi, dans le vertige de sa mentalité balancée sur un gouffre, il jetait des grognements hagards vers le cyprès du Testateur comme vers un creux disque de sauvetage.

Le cinquième convive était un homme d'une haute droiture morale ; cependant, de sa conscience scrupuleuse, il ne pouvait effacer une inoxydable tache de sang. La mort de son ami le plus chéri était survenue sans qu'il pût s'affirmer absolument qu'il ne l'avait pas déterminée lui-même ; ctette responsabilité mal définie tisonnait son cœur déjà en deuil ; chaque matin, l'aube le laissait croire à son innocence ; chaque soir, les remords l'assaillaient, têtant son âme, rampant sur son esprit ; et la nuit s'étendait en un visionnaire et effroyable procès. Donnez ce cercle à mon front où flambent mes cheveux, s'écria-t-il, il fut tressé pour moi et non pour ces aliénés, ces aphones et, surtout, ces inconscients que j'envie !

Il parlait encore qu'on vit se lever un athlète rose et poupin, d'une rotondité de gourmand spirituel. Une joie effrénée bouillonnait en lui ; les choses lui apparaissaient sous un aspect prodigieusement comique ; tout provoquait en son esprit et à ses côtes un désir affolant d'hilarité. Mais une maladie de cœur le vouait à tomber de mort subite au premier éclat de gaieté. Se cuirasser d'une inentamable armure de sérieux... ou mourir, aussitôt le visage déridé, tel était son destin-dilemme ! Et il était venu amasser à ce banquet un capital de garantie mélancolieuse, un fonds de préservative tristesse pour le reste de ses jours !

Après ce colosse au torse opulent, on se montra un ministre du saint culte, d'une foi de fondateurs d'empires et d'une éloquence à rebâtir le trône de Pierre. Un soir maudit, il avait soudainement douté de la Sainte Vérité, il s'était détourné du dogme, il avait pactisé avec les voleurs du pain des âmes, et, par ses sophismes puissants, par ses impostures sincères, il avait précipité des milliers d'hommes dans la négation. Puis, éclairé à nouveau de l'esprit du vrai, conscient de sa parole meurtrière, il avait retrouvé la Croix aux branches de pardon ; son cœur repentant avait soif de la rosée du ciel, et, dans l'épouvante d'avoir fait damner des anges, il frissonnait en revoyant l'enfer de l'erreur et il saignait désespérément ses remords. Et lui aussi implorait la couronne de cyprès qui, par un miracle évocateur, enfoncerait peut-être à son front les épines du salut.

Pour huitième et neuvième convives, les exécuteurs testamentaires avaient élu deux femmes. L'une était une couturière myope et exangue, famélique et desséchée par cette famine, blême sarment de vigne humain, représentant la consomption de tant de poitrinaires vouées au labeur de dix-huit heures sur vingt-quatre, alors que les politiciens demandent la journée de deux heures pour leurs frères masculins abusés.

Et l'autre était simplement une femme qui aimait sans être aimée.

Enfin, le dernier convive apportait au souper l'indolence heureuse d'un visage régulier, aux traits vierges de rides, aux regards souriants, et d'une prestance aisée et noble, familière de plus allègres festins. Les chagrins de la vie ne semblaient pas avoir élu son âme comme but de leurs pèlerinages ; son front semblait plutôt appeler la couronne de jeunes roses que les feuillages convoités du cyprès. Martyrs du sort et victimes de l'esprit, suppliciés et mal-astrés le regardèrent venimeusement. Et l'on s'étonna que le fantôme ostéologique du Testateur ne lui désigna pas, d'un doigt cliquetant, la porte.

L'hypocondre pulmonaire l'accusa avec délire de s'être mêlé à la table comme un railleur impie ; l'inconscient à cérébralité pneumatique vint le flairer et le toucher et geignit avec une angoisse défiante qu'il exhalait du froid ; la pauvre ouvrière vit en lui, sans le dire, un oisif bénéficiaire du forcené travail des humbles ; une rancœur jalouse et indignée se manifesta contre les ordonnateurs de la fête, qui déclarèrent formellement le droit incontestable de l'inconnu à participer à leur réunion ; on s'en convaincrait vite.

Le banquet continua ; mais l'homme aux hallucinations transformatrices hurla qu'on lui faisait déguster du pâté de scorpions et du macaroni de vipères ; pour ne point rire à ses grimaces et à ses nausées devant des préparations succulentes, l'athlète lui exposa que la vie elle-même est une étuvée de crapauds. Le vin des vases sépulcraux, au lieu d'allumer le plaisir, assombrit encore ces favoris de l'infortune. La conversation porta sur le crime, la folie, M. Reinach, la peste, le suicide, les misères secrètes, foulant les innombrables cailloux noirs du chemin de la vie ; on recueillait ces pierrailles sombres comme des perles précieuses. On pointait, regard contre flamme, la lueur des funèbres torches, de même que les vampires blessés à mort agonisent leurs yeux dans la lune.

Le placide convive considérait ces êtres dont le talisman de la douleur avait ouvert les âmes ; il buvait avidement leurs confidences ; il voyait les feux noirs entre leurs paupières et les étoiles maudites à leurs fronts ; et cependant le cortège de ces revenants de l'Inespérance, de ces forces reflétant les crucifixions de l'esprit, n'éveillait en lui ni stupeur, ni compassion, ni dégoût ; cet humain ignorait la sympathie humaine.

De toutes les forces coalisées de son cerveau et de son cœur, il tenta de se diatoniser au ton de cette aristocratie du malheur ; il inspira violemment et obliquement sa pensée pour ressentir, pour exprimer un attendrissement en face de ces énergies dévastées ; il ne put parler la même langue que ces débiles fantômes, ni s'émouvoir de leurs lamentations ; il était une ombre encore plus inane qu'eux-mêmes ! Son indifférence insolite, ses paroles ironiquement inexorables, son sourire surnaturellement ennuyé exaspérèrent les cœurs ulcérés ; quand, à ce contraste, voici que le cardiaque colossal et fleuri éclata d'un rire péremptoire, d'un rire si péremptoire et si funeste que l'apoplexie nerveuse l'abattit incontinent, comme un taureau foudroyé ; mais son interlocuteur ne s'émut point. Il ne s'était pas ému non plus, durant sa vie, aux caresses maternelles, aux faveurs suprêmes du pouvoir, aux implorations des captives d'amour vers sa sérénité impassible, ni aux tragédies mortuaires qui avaient dispersé les enfants sublimes de son foyer ; le rire lui semblait obscène et hideuses les larmes.

Le messager de la concorde et du bien sur la terre l'accosta, croyant qu'il trouverait enfin les mots d'olivier et les formules exterminatrices des principes malevoies ; mais les syllabes qui composent les vocables tourbillonnèrent en sa tête comme des feuilles mortes au souffle de l'oubli... La victime d'amour lui offrit ses yeux adorables à consoler, son cœur sidéral à effeuiller ; il ne comprit pas plus... « Vous qui êtes énigme, ajourez ma conscience ; ai-je tué mon ami ? N'est-ce pas que je n'ai pas tué mon ami ? » sanglotait du ton d'un Caïn repentant le galérien de son remords indécis. Et le morne convive répondit en soulevant les épaules comme sous un linceul d'incompréhension.

Alors, le prêtre l'entreprit :

— Eh ! quoi ! monsieur, vous qui venez partager le pain amer des élus de la douleur, n'avez-vous jamais surpris en vous quelques inclinations vers les infortunes des désespérés ?

— Je ne connais, je ne conçois qu'une seule infortune, et c'est la mienne.

— Votre infortune ! mais vous pouvez respirer les encens de la gloire et les parfums de la tendresse. Le ciel vous a donné l'intelligence impérissable ; les hommes vous offrent des sceptres et les femmes vous tendent des lyres. Dieu protégerait vos navires sur la mer et les poètes édéniseraient votre orgueil. Contemplez, au contraire, ces malheureux que le trépas épargne et qui, au tournant de leurs cauchemars personnels, ajoutent le spectacle de toutes les douleurs fraternisées.

— Ah ! c'est là mon malheur, que vous ne comprenez pas, ni vous, ni ce philanthrope désabusé, ni ces bouffons blasphématoires, ni cette pauvresse tristement souriante, qui, toutes et tous, avez reçu le don précieux de communier avec la douleur universelle. Je possède tout ce qu'il est permis à l'homme d'étreindre, hormis le goût de la possession et le désir de l'étreinte, hormis le sentiment des réalités du cœur, des vérités de l'esprit, de l'authenticité de la chair. A l'endroit où réside le foyer de la chaleur vitale et mentale, je porte un amas de vapeurs glacées. Je n'ai connu ni allégresse, ni inquiétude ; j'ai été privé de l'intérêt humain. Je ne vous distingue plus, monsieur, et vous, convives, qu'à travers un chimérique et froid brouillard. La fatalité, qui crée des monstres dans l'ordre physique et dans les formes morales, m'a fait naître sans cœur.

Ayant ainsi parlé, il écarta tous les désespérés qui, maintenant, le touchaient de leurs mains compatissantes, et s'approcha du sombre et ivoirin Testateur. Des mains osseuses, la couronne de cyprès avait fleuronné sa belle tête, qui verdit subitement ; et il s'éteignit comme un flambeau sur lequel on souffle ; il disparut comme une ombre qui s'évanouit sur un écran.

George Vanor.

ministre à Washington et en même temps accrédité auprès du gouvernement mexicain. M. de Souza-Roza occupe le poste important de ministre à Paris depuis le 24 mai 1894. Il est célibataire. Grand-officier de la Légion d'Honneur.

M. Antonio Maria Bertholomeu Ferreira, premier secrétaire de la légation depuis le mois de mars 1895. Docteur ès lettres de l'Université de Coïmbre, officier de la Légion d'Honneur. Mme Ferreira est fille du conseiller José Dias Ferreira, un des premiers avocats de Portugal, homme d'Etat éminent. Il a été plusieurs fois président du Conseil des Ministres.

M. Arenas de Lima, deuxième secrétaire de la légation, et Madame née de Almeida. Il a occupé divers postes importants avant d'être nommé à Paris.

M. Jayme de Séguier et Madame, attaché commercial de la légation, il porte le titre de Consul général à Bordeaux. Journaliste et écrivain fort apprécié en Portugal.

M. José Ferreira Castanheira das Neves, attaché à la légation depuis le 31 mai 1899. Il a commencé sa carrière par la légation de Madrid.

M. Domingos de Oliveira e Silva, consul de Portugal à Paris. Il habite depuis longtemps notre capitale, où il exerçait auparavant les fonctions de vice-consul.

M. Constantino Domingues, chancelier du Consulat de Portugal à Paris.

M. Bartholomeu Perestrello de Vasconcellos, délégué financier du gouvernement portugais en France.

Le comte d'Azevedo da Silva et la comtesse, née Ostrom, bachelier ès lettres de la Faculté de Paris. Le comte d'Azevedo da Silva fut attaché à la légation de Portugal à Paris de 1871 à 1875 et premier secrétaire de 1881 à 1893. Il fut nommé en 1893 ministre de Portugal à Saint-Pétersbourg. Il demanda plus tard à être mis en disponibilité et fixa sa résidence à Paris. Il vient d'être nommé ministre à Bruxelles. Il est officier de la Légion d'honneur et il traduisit en français les Lusiades de Camoëns.

Le baron João de Santos, ancien ministre de Portugal à Saint-Pétersbourg, et la baronne, née Laudau. La fille du baron de Santos a épousé le prince Capece Zurlo.

Le colonel d'artillerie Joaquim Carlos Païva de Andrada. Il fut attaché militaire à la Légation de Paris de 1876 à 1886. Il est aide de camp honoraire du roi de Portugal.

M. Almada Negreiros, sous-préfet, publiciste colonial. Son rapport sur la « Main-d'œuvre en Afrique », présenté au Congrès colonial de 1900, a été très remarqué dans la presse coloniale européenne. M. Almada Negreiros est venu à Paris chargé de l'organisation de la section coloniale portugaise à l'Exposition de 1900. Depuis lors, il reste à Paris chargé par son Gouvernement d'une mission d'études en France. Il est en même temps correspondant du *Seculo* de Lisbonne.

M. Xavier de Carvalho, officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, correspondant de journaux portugais.

M. Silva Lisboa, correspondant de journaux portugais, chevalier de la Légion d'honneur.

M. A. de Souza, chevalier de l'ordre du Christ, correspondant de journaux de Porto. M. de Souza a deux sœurs établies à Paris.

M. Pessoa de Amorim, correspondant de journaux portugais.

M. Eugenio de Moura. Madame de Moura est Française. Femme de lettres, nouvelliste, elle collabore dans les journaux parisiens.

M. Leal da Camara, caricaturiste, collaborateur d'un journal humoristique de Paris.

Le baron d'Oruellos et la baronne, née Heeren. Docteur en médecine de la Faculté de Paris. Sa sœur a épousé le comte Brücher, qui habite également Paris. Son fils, le baron Carles d'Oruellos, a épousé Mademoiselle Anna Ponce de Léon, un des membres de la colonie portugaise de Paris.

Le docteur Raoul Bensaude, chef de clinique à l'hôpital Saint-Antoine.

Le docteur Cisneiros Ferreira, frère du premier secrétaire de la légation. Il est le médecin de la légation.

M. Mello Vianna; le docteur Francisco de Miranda; M. Costa Monteiro; le docteur J. M. Betti, de la Faculté de Paris; la comtesse de Carvalhido. Elle habite Paris depuis de longues années. Son mari était un grand collectionneur d'objets d'art et sa maison est un vrai musée; la comtesse de Rivadeneira; la comtesse de Senna; la vicomtesse de Juromenha, fille aînée du duc de Bellune et de la duchesse, née d'Espiés. Le Roi de Portugal, par décret du 12 avril 1888, conféra à Mademoiselle Jeanne de Bellune le titre de son oncle, le vicomte de Juromenha; la duchesse de Cadaval; la vicomtesse de Paiva. Elle est la veuve d'un ancien ministre de Portugal à Paris.

La vicomtesse de Faria. Elle habite Paris avec ses deux filles, Mesdemoiselles Maria-Helena de Portugal de Faria et Maria-Augusta de Faria. Elle est la veuve du vicomte de Faria qui fut consul général de Portugal à Paris et premier secrétaire honoraire de la légation, et plus tard ministre à Buenos-Ayres. Il a été commissaire général du Portugal à l'Exposition de 1900. Il mourut à Paris le 26 septembre 1900. La famille de Faria est très nombreuse et a fixé sa résidence à Paris depuis 1876. La fille aînée du vicomte de Faria a épousé, en 1886, à Paris, M. Thomas de Saint-Georges de Armstrong, citoyen argentin, hidalgo de la cour de Portugal. Leur fille aînée, Mademoiselle Maria-Helena-Justa de Armstrong, est née à Paris. Le fils aîné du vicomte de Faria, M. Antonio de Portugal de Faria, le seul représentant de la famille de Faria, chevalier de la Légion d'honneur, a été élevé à Paris, au collège Saint-Stanislas, où il eut comme compagnon d'études M. le duc d'Orléans, frère de la reine de Portugal. Il a été chancelier du Consulat de Portugal à Paris, de 1881 à 1886, et secrétaire général du Commissariat royal de Portugal à l'Exposition de 1900. Il est actuellement consul de Portugal à Livourne, mais il a aussi son appartement à Paris. Il a écrit plusieurs ouvrages en français et en portugais et il est membre de l'Automobile-Club de Paris, de la Société de Géographie, de la Société de Topographie de France et d'une cinquantaine d'autres Sociétés françaises et étrangères. C'est à l'obligeance de M. de Faria que nous devons le beau tableau généalogique de la Maison royale de Portugal que nous donnons en première page.

La Vicomtesse de Sistello, née de Labourdonnais Gonçales Roque, descendante, par les de Labourdonnais, d'une ancienne famille française. Peintre de talent, elle a exposé à l'Exposition de 1906; le comte de Penha Lanza, possède une très curieuse collection de livres anciens et de gravures; le comte de Caparica; le comte d'Anadia; le vicomte de Wildick, ancien consul général au Brésil, écrivain, et la vicomtesse de Wildick; le baron Daupias d'Alcochete; M. et Madame de Mira; M. et Madame E. A. de Souza Ferreira; M. José-Julio de Souza Pinto, chevalier de la Légion d'honneur, peintre fort connu, il expose tous les ans au Salon; M. Rodrigo Soares, peintre distingué; M. David de Mello, peintre très connu également; M. Thomas Costa et M. Silva Gouveia, sculpteurs de valeur; M. Eduardo Garrido, auteur dramatique, le plus connu du Portugal, traducteur de tout le répertoire français; M. Joaquim Coimbra, poète; M. Monteiro-Aillaud, libraire-éditeur; M. Auguste Alvez da Veiga et Madame, née Jeanne Teixeira, avocat, qui a fixé sa résidence à Paris depuis une dizaine d'années; ses fils font leur éducation dans les collèges de Paris; Le commandant de cavalerie Dom Antonio de Mello; Madame da Costa; Madame et Mademoiselle Blanch; M. et Madame Salom Bensaude; M. Abraham Bensaude; Madame S. de Philipps-Saragga; Madame Moriondo dos Reis; Madame Guillaume Pinto d'Aguiar, née Maffei; M. Antonio d'Aguilar et Madame; M. Osborne Sampaio; M. Furtado de Mendonça; M. et Madame Francisco de Lacerda; M. Carvalho Bastos; M. Placido de Sousa; M. Edouard de Paiva, petit-fils du vicomte de Paiva; M. Augusto Lima Mayer; M. Eduardo Quintella, a ouvert à Paris un dispensaire pour les tuberculeux; M. Gavazzo; M. Parreiras; M. Hermann; M. Sequeira; M. Fonseca; M. Rocha d'Almeida; M. Jean de Athaide; M. Leroy; M. Pinto Braga; M. Ruas; Madame veuve d'Avellar; M. Francisco Gouveia; M. E. Cardoso; M. Emilio Ferreira; M. José-Maria de Heredia; M. José-Guedes de Queiroz; M. Alves Leite; M. A. de Souza; M. Raphaël Ferreira-Regal; M. André Ribeiro; M. Fortunato Rocha; M. Gouveia; M. et Madame Manuel-José Monteiro; M. Pedro B. Lima; M. et Madame Moura Cabral; M. Augusto de Lima Mayer; M. Antonio-Maria Raposo; M. Mattoso da Camara; la vicomtesse Villa Nova da Ruinha et sa fille; le comte d'Anadia; M. Alfredo Lima; M. Braancamp de Mattos; le comte de Castello de Paiva; le comte de S. Miguel; Mademoiselle Sampaio; M. Cypriano Gil; M. de Moura; Madame Maria do Carmo de Souza; M. Vasco Pinto Leite; M. Emilio-Alves de Souza-Ferreira; M. Agostinho-Manoel da Silva-Ferreira, capitaine d'infanterie; M. Antonio Potier; M. Carlos Ferreira dos Santos Silva; M. A. de Oliveira Soares; M. Francisco Pereira da Silva Gouveia, sculpteur; Madame Dantas; M. Antonio-Pinto Martins; M. Batalha de Freitas, chargé d'affaires de Portugal au Japon; M. Jayme Ferreira; le comte et la comtesse de Val Flor; M. et Madame V. Deslandes, le comte de Feitosa; M. Carlos Ferreira dos Santos e Silva; le vicomte de Santarem; M. Eduardo-Alberto Marreias-Ferreira; M. Henrique Pinto da Cunha; M. A. Lambertini; le docteur Reis Torgal; M. et Madame Motta e Silva, etc.

***

Chez les sœurs de St-Joseph de Cluny, rue Michat, se trouvent actuellement une fille du comte de Villa Real; une fille du comte de Lavradio; une fille de feu M. d'Ornellas, ancien ministre de Portugal à Saint-Pétersbourg.

Une fille du vicomte de Pernes a prononcé, au mois de novembre 1899, ses vœux au couvent de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Bac.

***

Comme on voit par la liste qui précède, la colonie portugaise de Paris est de la plus haute distinction. Encore faut-il considérer que plusieurs de ces Portugais, d'origine noble, ne portent pas leurs titres, ces titres n'étant pas héréditaires en Portugal et devant être transmis aux fils par nouveau décret du Roi.

C. Chryssaphides.

La Fête des Morts

I

Aujourd'hui 2 novembre, le jour de l'an des morts, la foule des vivants se rend au cimetière pour se ressouvenir... Elle renouvelle les fleurs fanées des tombeaux, parcourt pieusement les routes mortuaires et se signe en faisant des arrêts.

Ici couchée dans un cercueil, elle dort pour toujours, la petite morte partie l'an dernier. Elle a laissé sur son passage des larmes intarissables! Ses yeux se sont fermés; pourtant, derrière leurs paupières closes, ils voient encore sangloter ceux qui l'ont tant aimée.....

Sur sa petite tombe on a planté des roses, c'étaient ses préférées..... elles embaument l'air et semblent parler entre elles de la petite défunte!

Ici encore, couché dans un cercueil, le vieillard, lui aussi, dort son dernier sommeil: on a planté une touffe de pensées sur sa tombe, et ces fleurs gardent le souvenir de ceux qui n'ont pas oublié.....

Malgré ses paupières closes, il voit encore venir à lui ceux qui, jadis, l'aimaient tant, et c'est une consolation suprême: les morts, en s'en allant, gardant toujours leur cœur...

Couchés dans les tombeaux, les morts, malgré leurs yeux fermés, voient encore les vivant venir penser à eux. Pourtant, il en est qu'on abandonne; le temps les drape du lourd voile de l'oubli que, jamais, plus jamais, un souvenir ne soulève... Oh! pour ceux-ci, ayons un pieux salut! Ils n'ont pas, comme les autres, leur fête aujourd'hui: personne ne songe à eux...

Seignenr, donnez leur le repos éternel!

Blanche de Fleurigny.

II

FLEURS SACREES

Les fleurs sur les tombeaux sont comme une prière;
Mystérieux échange au seuil du souvenir!
C'est un peu de leur mort qui parfume la pierre,
Un peu de leur éclat qui la vient rajeunir.

Leur frêle et court destin qu'abrège encor l'automne
Ignore la tiédeur des lèvres et des mains;
L'exil semble plus froid lorsqu'il ne vient personne
Pour veiller sur le sort des fleurs sans lendemains.

Nul n'incline son front vers leur lente agonie,
Nul n'est là pour songer à l'immortaliser
En mêlant chaque jour, bienfaisonte harmonie,
A la rosée en pleurs la chaleur du baiser.

Les fleurs sont sans abri, l'orage peut les prendre,
Les arracher du seuil, au loin les rejeter;
Les mains jointes des morts ne peuvent les défendre,
Que les mains des vivants sachent les respecter!

Leur gerbe n'appartient qu'à celui qui sommeille
Et qui veut recevoir, ne pouvant plus donner;
Si vous le dépouillez, craignez qu'il ne s'éveille!
Il n'est que les vivants qui puissent pardonner.

Laissez-les donc mourir peu à peu sur la dalle,
Laissez-les à leur tour pencher un front pâli.
Le bouquet s'est fané... L'âme qui s'en exhale
Plane sur cette tombe où le sourire a lui.

D.-B. de Laflotte.

Les Vacances d'un grand Artiste

Nul n'est prophète dans son pays: Cette vérité, tombée de lèvres divines en un jour d'amertume terrestre, concerne non seulement ceux qui ont une supériorité, grande ou petite, dans leur famille ou parmi leurs concitoyens, mais elle s'applique surtout aux génies universels qui ont l'humanité pour patrie.

Cette réflexion courante m'amène à parler d'un grand artiste français, M. Chartran, que notre pays aime et a adopté.

La jeune Amérique étonne le vieux monde par les pas de géant qu'elle fait depuis un siècle et l'Europe a raison d'être étonnée. Mais le souci de notre destinée nous défendait de nous occuper de questions d'art; un peuple qui naît ne pent ni ne doit se distraire d'un labeur qui affirmera un jour sa puissance. On nous reproche encore à l'heure actuelle de ne posséder des œuvres artistiques qu'en raison directe de leur prix exorbitant; le reproche était juste hier; il l'est à peine aujourd'hui, il ne le sera plus du tout demain.

Depuis quinze ou vingt ans notre éducation artistique s'est considérablement affinée; nos voyages en Europe nous ont instruits; nous y avons étudié, appris, et enfin compris les choses d'art. Si le vieux continent a reçu beaucoup de notre or, glorifions-nous en; car en échange il nous a inculqué ce sentiment du Beau pour lequel un peuple n'est mûr que lorsqu'il a conquis un rang prépondérant parmi les nations; chaque jour se développe davantage parmi nous ce sens de l'esthétique qui n'avait pu trouver sa place au milieu des efforts généreux et gigantesques de la première heure.

En général, le public est friand de détails sur la vie privée des gens de talent — d'où le succès des biographies — ceci, non par curiosité indiscrète, mais plutôt par un côté élevé de notre nature qui nous porte à entourer d'un affectueux intérêt ceux pour lesquels nous concevons de l'admiration.

Le séjour de M. Chartran à New-York est connu de tout le monde: enfermé pendant six mois d'hiver dans son *studio* de la 33e rue, en face l'Astoria, il s'adonne au rude labeur de portraitiste avec cette prodigieuse facilité de travail qui stupéfie les plus forts d'entre ses confrères.

Tout ce que la capitale des Etats-Unis possède d'élégantes beautés et d'hommes illustres tient à honneur de poser devant lui; malgré la fécondité de son pinceau, la saison terminée le voit loin d'avoir pu faire face à tous ses engagements; mais il n'en a pas moins doté notre pays de toiles magistrales, immortalisé les traits de futures aïeules.

Chacun connaît sa belle prestance et ses manières un peu froides, empreintes de franchise et de loyauté; de lui on peut dire qu'il a le cœur sur la main.

M. Chartran possède en ce monde deux trésors inestimables: une femme charmante et une grande fortune.

Admirablement reçu par la meilleure société de New-York, où il est très aimé, très choyé, l'aimable ménage sait à son tour lui faire les honneurs de ses dîners et de ses soirées chez « Sherry » ou à « l'Astoria »; la grâce fine et blonde de Mme Chartran rehausse grandement la parfaite hospitalité de ces réunions.

Après un laborieux hiver, le grand artiste s'embarque pour la France ayant bien mérité du repos; à partir de ce moment, sa vie européenne nous échappe.

Bien que je n'aie pas l'honneur d'être des intimes de M. Chartran, il m'a été donné, l'été dernier, favorisé par les circonstances, de le connaître un peu; en ai gardé plus qu'un souvenir: j'ai conservé de lui une impression que je voudrais faire partager à ceux qu'intéresse sa haute personnalité artistique.

M. Chartran s'est fait construire dans le parc de Neuilly, aux portes de la capitale, un hôtel comme Paris en possède peu.

Un mobilier plein de goût, des bibelots précieux ornent l'intérieur de cette demeure à l'italienne qu'entoure un jardin, jeune encore, mais plein de promesses.

L'atelier est un des plus beaux que je connaisse; l'escalier en marbre à double évolution qui y donne accès, avec sa rampe et ses balustres en onyx jaspé, a grand air; les marches sont recouvertes de tapis d'Orient aux teintes riches et douces. Sur les murs, des tapisseries anciennes; un peu partout, des objets de prix: sur les nombreux chevalets, des toiles, des pochades, des compositions ébauchées; à la place d'honneur, l'esquisse du portrait du Pape: Léon XIII, parvenu à un âge avancé, avait invariablement refusé aux plus grands artistes de laisser fixer ces traits; seul, le talent du maître a su vaincre la répugnance de Sa Sainteté. aussi M. Chartran considère-t-il, avec raison, cette victoire comme un glorieux couronnement de sa carrière artistique.

Lorsque M. et Mme Chartran convient quelques amis à un thé intime, ils les reçoivent par faveur dans ce vaste sanctuaire, fleuri pour l'occasion de gerbes de pivoines roses contenues dans de gros vases placés aux bons endroits; l'effet, des plus décoratifs, atténue dans une juste limite la sévérité du lieu.

Quelques séances accordées à des demandes pressantes, beaucoup d'invitations mondaines déclinées afin de conserver des soirées libres pour entendre de la bonne musique ou aller applaudir les pièces à succès, tel est l'emploi des deux mois de Paris, trop vite écoulées.

Lorsqu'en juin la chaleur, d'accord avec la mode, chasse le *high-life* parisien vers la mer ou sur les sommets, M. et Mme Chartran partent pour leur propriété lacustre, l'Ile de la Roche-aux-Mouëttes, située sur le Léman, à cinq minutes en barque de la rive suisse de Clarens; c'est réellement là que sonne l'heure de la grande liberté, et que commencent les pleines vacances de l'artiste, vacances faites de canotage, de pêche, et d'excursions dans un pays magnifique, où les couchers de soleil et les levers de lune sont un émerveillement continu pour des yeux emprisonnés depuis six mois dans les teintes monotones d'atelier.

L'Italie, où il a passé de longues années, hante le maître qui projette d'y finir ses jours; il s'est inspiré d'elle pour construire dans cette partie de la Suisse une villa d'un caractère italien absolu, dont l'harmonie blanche s'adapte parfaitement au bleu du ciel et du lac.

Cette villa, construite par l'architecte G. Lauzanne, d'après les plans de M. Chartran, est un vrai bijou où peintre et architecte ne font qu'un! On y chercherait en vain une faute de ses plus belles toiles », écrivait dernièrement un de ses amis: l'image est juste; un goût impeccable préside aux grandes lignes comme dans les détails: terrasses, pergola, statues, balustres vous enlèvent du pays de Guillaume Tell pour vous transporter sur la terre classique du Beau, la patrie de Michel-Ange. C'est ce qu'a voulu M. Chartran, et il y a pleinement réussi.

Dans cet Eden italien s'écoulent des heures de douceur et de beauté au milieu d'amis capables d'en savourer les délices.

Le maître du logis n'aime pas le monde et, sans la bonté qui tempère son aspect plutôt sévère, on pourrait l'y trouver un peu rude; par contre, il goûte excellement le charme de l'intimité; lorsqu'on sait le mettre habilement sur le sujet de l'art en général et de son art en particulier (il se dérobe facilement), il devient extraordinairement intéressant; depuis le grand Gounod, je n'ai jamais ouï parler art de la sorte.

L'Ile de la Roche-aux-Mouëttes possède des chambres d'amis fort hospitalières et très convoitées, où les lauriers roses entrent par la fenêtre pour vous y dire bonjour; un vaste terre-plain, ombragé de platanes aux tronc enroulés de roses blanches et de chèvrefeuille, a vue du côté nord sur la rive suisse, vue riante de villas et de châlets nichés dans des bosquets de verdure.

Au levant, l'hémicycle que forme le lac est bordé par la grandiose vallée du Rhône, terminée par un fond de cimes neigeuses.

Le midi, avec sa pergola à l'antique, fait face aux montagnes de la Savoie, séparées de l'Ile par 4 milles de lac bleu; c'est peut-être le côté le plus admirable, surtout au crépuscule, quand les fines arêtes des monts se profilent avec une extraordinaire netteté sur un ciel pâle idéalement pur.

L'ouest, avec sa ligne d'horison vers Genève, donne l'illusion parfaite de la pleine mer.

C'est là que chaque soir, à son déclin, le soleil baigne sa pourpre dans le lac, qu'il transforme en une fusion d'or liquide.

Devant les quatre points cardinaux de l'Ile sont donc tendues quatre merveilleuses et gigantesques toiles, comme la nature seule sait en brosser; et que voilà bien la demeure d'un grand peintre! Sous les aspects innombrables de la terre, du ciel et de l'eau, son pinceau puise de puissants coloris pour de futures palettes; et rien n'est plus curieux que les notes du maître sur des impressions reçues que plus jamais il n'oubliera!

M. Chartran, à la tête de nombreuses associations charitables dans le pays, est très populaire en Suisse, en voici un exemple.

Le lac est sillonné de bateaux à vapeur faisant le service de l'une à l'autre de ses extrémités, de Genève à Villeneuve; leur itinéraire les fait passer à quelques brasses de l'Ile de la Roche-aux-Mouettes.

Un soir de l'été dernier, 1.500 personnes du Club Alpin avaient frétés un de ces grands vapeurs, musique en tête, pour se rendre de Montreux à Vevey.

En passant devant la Villa-des-Fées (c'est ainsi que se nomme le petit palais insulaire), le bâteau ralentit subitement ses feux.

L'orchestre, qui jouait une valse allemande, s'arrêta net pour entamer la *Marseillaise*.

Cette touchante manifestation pour la France, adressée à son grand peintre, a vivement emu ceux qui y assistaient.

Aussitôt, les drapeaux suisses furent hissés sur l'Ile.

Des fusées et des bombes mirent le comble à l'enthousiasme des braves Suisses qui s'éloignèrent dans la nuit pendant que l'air de la *Marseillaise* s'affaiblissait dans le lointain..

Je crois savoir que cet incident patriotique fut relaté dans les journaux du jour.

Le dimanche est consacré à la réception des connaissances des deux rives et de tous ceux qui sont de passage dans ce beau pays; ce jour là Mme Chartran préside un lunch élégant; elle y est particulièrement entourée de ce que la Suisse et la Savoie comptent de notoriétés artistiques et mondaines.

Puis, dans les environs, on sait que, chaque dimanche, la nuit venue, il y a un embrasement général de l'Ile.

En effet, M. Chartran est très amateur de feux de Bengale qu'il sait disposer de manière à illuminer féeriquement son petit royaume; rien ne l'amuse plus que de tirer lui-même avec une joie d'enfant, chandelles romaines, pièces montées, fusées et bombes.

C'est la fête des yeux pour la population échelonnée le long de la rive de Clarens-Montreux, laquelle témoigne son contentement par des vivats admiratifs.

La pêche emploie les loisirs de la journée du maître, quand l'élégant équipage qu'il conduit lui-même ne sillonne pas le pays dans tous les sens.

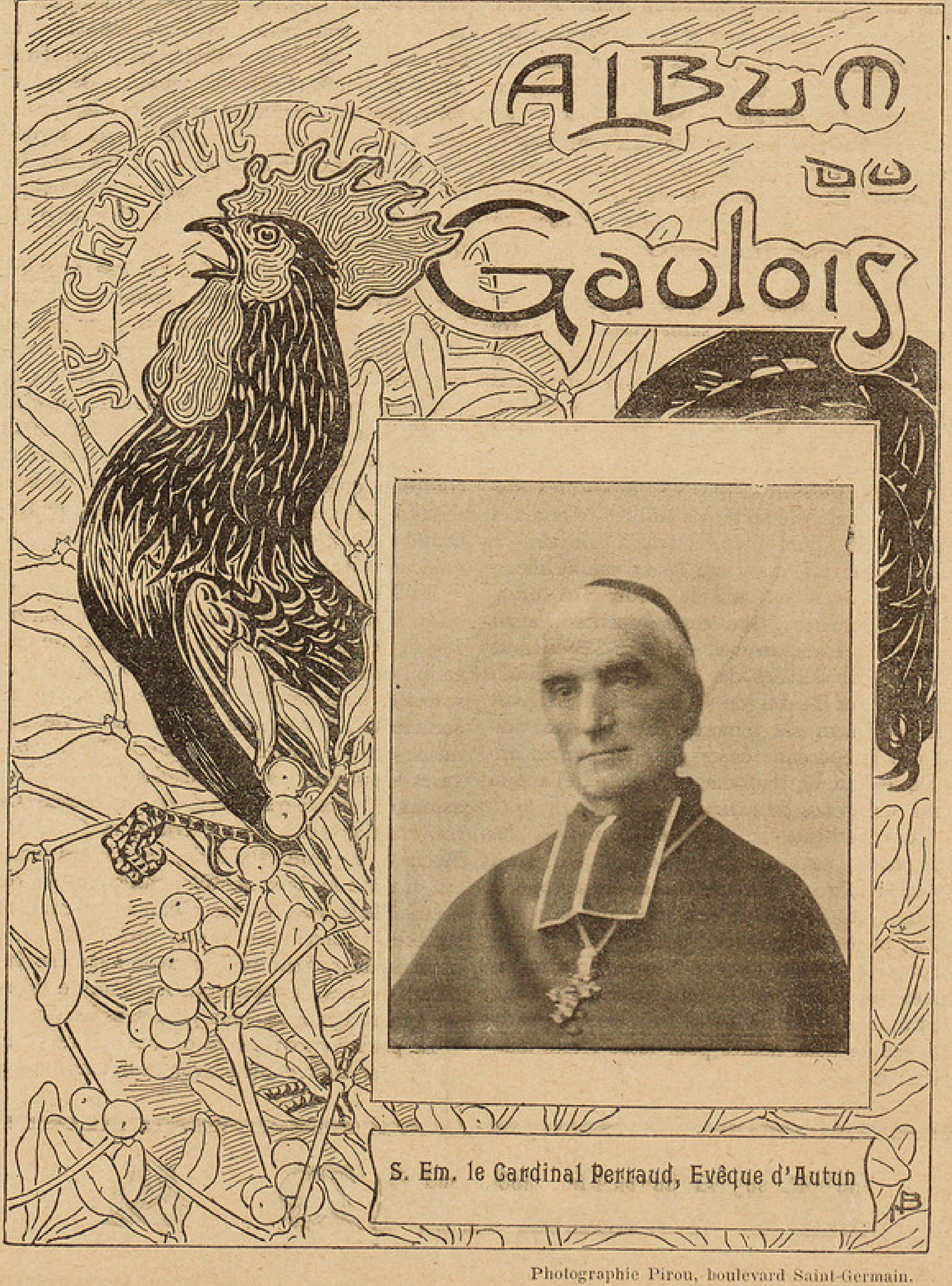
C'est au milieu de cette vie de repos et d'impressions d'art que, subitement, un jour, paraît l'automne, escorté de ses bandes de mouettes.

Hélas! c'est le signal du départ; M. et Mme Chartran, des regrets plein le cœur, quittent leur île enchantée, touchent barre à Paris, s'embarquent pour l'Amérique, et reviennent à ce jeune continent qui a consacré le talent d'un des glorieux fils de la vieille Europe.

A l'époque où M. Chartran se retirera en Italie, nous ne le verrons plus rentrer parmi nous, au moment où les hirondelles nous quittent!

Souhaitons que ce jour soit encore très lointain...

S. Poirson.



S. Em. le Cardinal Perraud, Evêque d'Autun

Photographie Piron, boulevard Saint-Germain.